

DROI1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

L'étudiant inscrit au programme de bachelier en droit ambitionne d'acquérir une formation de base aux savoirs, méthodes et raisonnements essentiels de la science du droit, tout en s'ouvrant aux autres disciplines des sciences humaines dont le droit se nourrit. Cette formation de base constitue une première étape indispensable pour devenir un bon juriste au terme du master en droit ou pour accéder à d'autres masters (le master en criminologie par exemple).

« **Une première étape** » On ne naît pas juriste, on le devient. L'étudiant inscrit au programme de bachelier en droit entend tout d'abord franchir avec fruit la première étape du cursus en sciences juridiques. En acquérant des connaissances et des compétences, il développe une maîtrise opérationnelle des règles, principes et concepts gouvernant de nombreuses disciplines du droit, à l'aune de leurs racines et enjeux révélés par les autres sciences humaines. Sa maîtrise est nourrie et amplifiée par des méthodes pédagogiques favorisant les mises en situation, requérant un investissement personnel continu et rappelant l'importance de la maîtrise des langues étrangères, voire par l'expérience d'un stage d'observation.

« **Juriste** » Le bachelier en droit sera capable de diagnostiquer tout type de problème juridique relevant des disciplines étudiées et d'œuvrer à leur résolution. S'appuyant sur des recherches personnelles, l'exercice de cette mission fondamentale de l'articulation du droit au fait revêtira, en outre, les formes stylistiques (écrites et oratoires) les plus rigoureuses de la langue française. Le diplômé sera aussi à même d'entretenir une conversation professionnelle courante dans une autre langue (spécialement le néerlandais et/ou l'anglais).

« **Bon** » Le bachelier sait que le droit, s'il est une valeur en soi, n'existe pas de manière isolée et désincarnée par rapport à la réalité économique, sociale et politique. Il comprend et assume les dimensions non juridiques qui sous-tendent tout choix juridique. C'est pourquoi, animé d'un esprit critique et ouvert, il a à cœur de ne jamais se départir d'une vision éthique et morale du droit et de la justice, l'amenant à s'interroger sans relâche sur le sens et la pertinence des règles qu'il créera, appliquera ou combattra au regard et au nom du bien commun.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. CONNAÎTRE ET COMPRENDRE

Connaître et comprendre le rôle de la norme, les principes gouvernant son élaboration et son application, les étapes essentielles de l'évolution du droit, le contenu des principales règles du droit positif belge, l'impact sur celui-ci des normes européennes et internationales et les traits essentiels de certains systèmes étrangers.

- 1.1. Maîtriser la langue du droit, c'est-à-dire le vocabulaire juridique, les concepts et les institutions du droit, les principes et méthodes gouvernant son élaboration, sa hiérarchisation, son interprétation, son application, son contrôle et son abrogation.
- 1.2. Connaître les étapes essentielles de l'évolution du droit et de ses institutions, de même que les courants de la pensée juridique.
- 1.3. Comprendre le rôle de la norme, du juge et des autres acteurs du droit dans un Etat de droit moderne.
- 1.4. Maîtriser les techniques destinées à rechercher, référencer, lire, comprendre, confronter, utiliser et critiquer les sources du droit (législation, jurisprudence, doctrine).
- 1.5. Avoir une connaissance actuelle et une maîtrise générale des principes, règles, théories, doctrines et jurisprudences donnant corps aux différentes branches du droit, en particulier le droit constitutionnel, le droit des obligations, le droit pénal, le droit de la procédure pénale, le droit de l'Union européenne, le droit de la personne et de la famille, le droit social, le droit commercial, le droit des contrats, le droit administratif, les droits réels et intellectuels et le droit judiciaire.
- 1.6. Connaître et comprendre l'influence qu'ont certaines normes et institutions européennes et internationales sur ces différentes branches du droit.
- 1.7. Connaître quelques traits essentiels de ces mêmes branches du droit à l'aune de quelques systèmes étrangers et maîtriser les techniques et les réflexes de recherche en droit comparé aux fins d'approfondir ces connaissances.
- 1.8. Rechercher, lire et comprendre des documents juridiques écrits en néerlandais et en anglais ou en allemand.
- 1.9. Être capable de suivre un cours universitaire en néerlandais et en anglais ou en allemand.

2. APPLIQUER

Appliquer le droit, c'est-à-dire passer de l'abstraction de la norme aux faits concrets et inversement et donc pouvoir apporter des solutions argumentées à un problème juridique diagnostiqué de manière autonome.

- 2.1. Dans l'une ou l'autre branche du droit, pouvoir, de manière autonome, diagnostiquer un problème juridique, en discerner les difficultés, en élaguer les éléments périphériques, y apporter des solutions argumentées, fondées sur des recherches exhaustives et pertinentes, livrées dans une synthèse claire sous-tendue par un raisonnement juridique cohérent et crédible.
- 2.2. Utiliser efficacement tous types de recueils législatifs, quel qu'en soit le support, aux fins d'y trouver la norme applicable à une situation donnée, même si le contenu de cette norme n'a pas (encore) fait l'objet d'un enseignement spécifique.
- 2.3. Être capable de passer de l'abstraction de la règle de droit aux faits concrets, et inversement.

3. COMMUNIQUER

Communiquer de manière claire, précise et structurée le fruit d'une recherche et le résultat d'une analyse juridiques, dans le respect le plus absolu des règles gouvernant la production scientifique.

- 3.1. Exprimer à haute voix, de manière vivante et structurée le contenu d'un savoir, le fruit d'une recherche ou le résultat d'une analyse juridique dans un français clair et précis dont le registre est adapté au contexte et aux qualités des interlocuteurs [exposé, entretien, conversation, plaidoyer, etc.] et être capable d'en faire de même par écrit.
- 3.2. Développer, oralement et par écrit, une synthèse structurée d'une idée, d'une institution, d'une règle, d'une analyse, d'une thèse, d'une controverse juridique et pouvoir étayer son sujet d'illustrations pertinentes.
- 3.3. Participer à une conversation courante de difficulté moyenne dans une autre langue que le français (néerlandais ou anglais).

3.4. Respecter dans toute forme de communication les règles gouvernant la production scientifique (citations littérales, références, bibliographie, etc.).

4. S'INTERROGER ET S'IMPLIQUER

S'interroger sur les choix que véhiculent les normes, s'impliquer dans la promotion des valeurs fondatrices du droit.

4.1. Comprendre le caractère relatif, dans le temps et dans l'espace, d'une solution juridique, et ainsi s'interroger sur la pertinence des choix qu'elle véhicule.

4.2. Identifier et promouvoir les valeurs éthiques et sociales fondatrices du droit et de la justice, ainsi que se garder de toute forme d'instrumentalisation.

5. S'ORGANISER

S'organiser, planifier son travail et respecter les délais

6. S'OUVRIR

S'ouvrir aux autres, aux autres sciences humaines, aux relations qu'elles entretiennent avec le droit et, le cas échéant, à d'autres cultures juridiques ou au monde professionnel.

6.1. Travailler en équipe avec convivialité et efficacité, et dans le respect du débat contradictoire, pour mener une recherche ou une discussion collective, dont le résultat engage solidairement tous les membres du groupe.

- Obligatoire
- ✘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2 3

o Matières communes

o Matières juridiques

○ LDROI1001	Introduction au droit - Partie I	Charles-Hubert Born Marc Van Overstraeten	(FR) [q1] [60h] [7 Crédits] 🌐	X		
○ LDROI1002	Introduction au droit - Partie II	Jean-François Van Drooghenbroeck	(FR) [q2] [60h] [7 Crédits] 🌐	X		
○ LDROI1003	Fondements romains du droit	Wim Decock	(FR) [q2] [60h+12h] [6 Crédits] 🌐	X		
○ LDROI1004	Histoire du droit	Wim Decock Alain Wijffels (supplée Wim Decock)	(FR) [q2] [60h+12h] [6 Crédits] 🌐			



o Travail dirigé

LDROI1100	Travaux dirigés de méthodologie juridique et d'introduction au droit		FR [q1+q2] [0h+28h] [4 Crédits]	X		
LDROI1200	Travail dirigé I: analyse et expression juridiques		FR [q1+q2] [0h+12h] [3 Crédits]		X	
LDROI1300	Travail dirigé II: argumentation et oralité juridiques		FR [q1+q2] [0h+12h] [3 Crédits]			X

o Mineure ou approfondissement (30 crédits)

L'étudiant-e choisit une mineure dans la liste des mineures accessibles. Il/elle répartit les 30 crédits de la mineure entre le bloc annuel 2 et le bloc annuel 3 de son bachelier, de manière à ce que son programme annuel de cours (majeure+mineure) comporte 60 crédits pour chaque année académique.

PROGRAMMES PARTICULIERS

[> Bachelier en droit \[Parcours bilingue KULeuven\]](#) [<https://uclouvain.be/prog-2023-droi1ba-programme>]

Bachelier en droit [Parcours bilingue KULeuven]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel
1 2 3

				Bloc annuel		
				1	2	3
 LNEER1822	Nederlands voor studenten in de Rechten - Niveau intermédiaire (second degré)	Isabelle Demeulenaere (coord.) Nele Sterkendries	NL [q1+q2] [30h] [4 Crédits] 	x		

○ Langue 2 - Anglais (4 crédits)

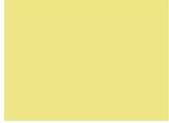
- > Mineure en sociologie et anthropologie [prog-2023-minsoca]
- > Mineure en sciences de la population et du développement [prog-2023-minsped]
- > Mineure en sciences politiques [prog-2023-minspol]
- > Mineure en technologies numériques et société [prog-2023-minstic]
- > Mineure d'ouverture en théologie chrétienne [prog-2023-mintheo]

(*) Ce programme fait l'objet de critères d'accès

PRÉREQUIS ENTRE COURS

LDROI1003	Fondements romains du droit	Wim Decock	18 [q2] [60h]
-----------	-----------------------------	------------	------------------

o Travail dirigé



DROI1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Matières communes**o Matières juridiques**

○ LDROI1222	Droit constitutionnel	Céline Romainville Marc Verdussen	[FR] [q2] [90h +14h] [8 Crédits] 🌐
○ LDROI1223	Droit des obligations	Bernard Dubuisson Patrick Wéry	[FR] [q1] [90h +14h] [8 Crédits] 🌐
○ LDROI1224	Droit pénal	Jean-Marc Hausman Thierry Moreau	[FR] [q1] [45h +10h] [5 Crédits] 🌐
○ LDROI1225	Droit de la procédure pénale	Marie-Aude Beernaert	[FR] [q2] [45h +10h] [4 Crédits] 🌐
○ LDROI1226			

o Travail dirigé

LDROI1200	Travail dirigé I: analyse et expression juridiques		13 [q1+q2] [0h +12h] [3 Crédits]
-----------	----------------------------------------------------	--	----------------------------------------------

o Mineure ou approfondissement

L'étudiant-e choisit une mineure dans la liste des mineures accessibles. Il/elle répartit les 30 crédits de la mineure entre le bloc annuel 2 et le bloc annuel 3 de son bachelier, de manière à ce que son programme annuel de cours (majeure +mineure) comporte 60 crédits pour chaque année académique.

DROI1BA - 3^e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

○ Matières communes**○ Matières juridiques**

○ LDROI1301	Droit de la personne et de la famille	Jehanne Sosson Geoffrey Willems	FR [q1] [60h +12h] [5 Crédits] 🌐
○ LDROI1302	Droit social (relations du travail)	Filip Dorssemont Auriane Lamine	FR [q2] [45h +10h] [5 Crédits] 🌐
○ LDROI1303	Droit de l'entreprise	Henri Culot Yves De Cordt	FR [q2] [60h +12h] [5 Crédits] 🌐
○ LDROI1304	Droit des contrats ■	Patrick Wéry	FR [q2] [30h +8h] [3 Crédits] 🌐
○ LDROI1305	Droit administratif ■	David Renders	FR [q2] [60h +12h] [5 Crédits] 🌐
○ LDROI1306	Droits réels et intellectuels	Nicolas Bernard (supplée Isabelle Durant) Vincent Cassiers (supplée Isabelle Durant)	FR [q1] [45h +10h] [5 Crédits] 🌐
○ LDROI1307	Droit judiciaire	Jean-François Van Drooghenbroeck	FR [q1] [60h +12h] [5 Crédits] 🌐
○ LDROI1308	Théorie du droit et de la pensée juridique contemporaine	Olivier De Schutter	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐



- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études ~~ou de formation~~ ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au ~~moment de l'admission~~ ~~au moment de l'admission~~ le jury juge si les aptitudes

PÉDAGOGIE

Apprendre à pratiquer le droit

Les monitorats, exercices pratiques et travaux dirigés complètent l'acquisition des connaissances transmises lors des cours magistraux et permettent de confronter, en petit groupe, le caractère général et abstrait de la règle de droit à des situations concrètes.

Lors des exercices pratiques, les étudiants participent à des procès fictifs, rédigent des actes de procédure, travaillent à résoudre des cas réels, analysent divers documents etc.

Le travail écrit que les étudiants réalisent dans le cadre des travaux dirigés leur apprend à formuler une question de droit (par exemple, le téléchargement au regard des droits d'auteurs, l'audition des témoins et le faux témoignage en justice ou encore le droit d'asile en Belgique), à la résoudre en menant des recherches documentaires et à formuler leurs résultats de manière appropriée.

Les étudiants qui choisissent l'approfondissement en droit auront également l'occasion de réaliser un stage en milieu professionnel.

Afin d'outiller au mieux les étudiants, de les mettre en situation et de les aider à réaliser les travaux pratiques dans les meilleures conditions, la Faculté met à leur disposition :

- une salle de méthodologie juridique spécialement équipée pour cet apprentissage;
- une salle d'audience où se déroulent des procès fictifs, où les étudiants présentent leurs travaux ou préparent des concours de plaidoirie;
- la Bibliothèque de droit, véritable "laboratoire" mettant à la disposition des étudiants des milliers de références ainsi que l'accès aux bases de données juridiques.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Les unités d'enseignement font l'objet d'un examen écrit ou oral.

- **Lors du deuxième bloc annuel "type" du programme de bachelier**, les travaux dirigés donneront lieu à l'élaboration d'un travail écrit ainsi qu'à un test portant sur la matière vue lors des séances. L'évaluation tiendra compte de ces deux prestations. En revanche, les monitorats et les exercices seront évalués sur la base de prestations de l'étudiant avant les séances ou lors des séances, soit d'un travail écrit, soit de l'examen portant sur la matière à laquelle les exercices ou les monitorats se rattachent.
- **Lors du troisième bloc annuel "type" du programme de bachelier**, l'évaluation des connaissances et des compétences acquises lors des exercices pratiques est faite sur la base soit de prestations requises de l'étudiant avant les séances ou lors des séances, soit de l'examen portant sur la matière à laquelle les exercices se rattachent. En revanche les travaux dirigés font l'objet d'une évaluation à la fois basée sur la qualité du travail écrit que l'étudiant est tenu de rédiger et sur l'assiduité de celui-ci aux séances collectives et aux rencontres individuelles.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

Afin d'aider les étudiants à se préparer aux exigences et méthodes d'évaluation de l'enseignement universitaire, la Faculté de droit et de criminologie propose un ensemble cohérent de dispositifs d'aide à la réussite qui jalonne les années du programme de bachelier. [# Plus d'informations sur le service Aide à la réussite \(https://uclouvain.be/drt-methode.html\)](https://uclouvain.be/drt-methode.html)

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

En dépit de l'influence de plus en plus importante du droit européen et du droit international, la discipline juridique reste marquée par l'idée de souveraineté sur un territoire et sur une collectivité nationale.

Les éléments d'internationalisation du programme de bachelier résultent principalement :

- de la présence du droit européen en deuxième bloc annuel "type" du programme de bachelier;
- du droit comparé enseigné en anglais dans le troisième bloc annuel "type" du programme de bachelier;
- d'autres enseignements optionnels visant :
 - à introduire la relativité des systèmes juridiques dans le programme d'approfondissement
 - à effectuer une partie du cursus (un quadrimestre) à la KULeuven - sur sélection. Voir filière KULeuven dans le programme détaillé du bachelier en droit.

En Faculté de droit et de criminologie, la possibilité de réaliser une séjour d'échange (Belgica, Erasmus, Mercator) est offerte aux étudiants de master. Toutefois, les étudiants du programme de bachelier seront amenés à rencontrer de nombreux étudiants internationaux qui choisissent les mêmes matières.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Situation du programme dans le cursus

La formation de base en droit est divisée en deux cycles : le programme de Bachelier en trois ans et le Master en deux ans. Le cursus complet se déroule donc en cinq ans.

Le Master, lieu de la spécialisation et de l'approfondissement d'un savoir, permet à l'étudiant d'acquérir les connaissances plus affirmées en rapport avec la discipline ainsi que les compétences et l'expertise nécessaires pour l'exercice d'une profession, l'enseignement ou la recherche. La formation de base peut le cas échéant, être complétée par un master de spécialisation de 60 crédits d'une durée d'un an.

Formations accessibles au terme du programme

Au terme du programme complet de Bachelier en droit, l'étudiant a un accès direct au Master en droit. Par ailleurs, certains masters seront accessibles aux étudiants porteurs d'un diplôme de Bachelier en droit s'ils ont suivi une mineure dans la discipline en question à condition le cas échéant de suivre un programme complémentaire.

Ces informations sont disponibles dans les fiches décrivant les mineures.

En outre, des masters UCLouvain (généralement orphelins) sont largement accessibles aux diplômés bacheliers UCLouvain. Par exemple :

- le [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#) (accès direct pour tout bachelier),
- le [Master \[120\] en études européennes](#) (accès pour tout bachelier moyennant mineure en études européennes),
- le [Master \[120\] en éthique](#) (accès pour tout bachelier moyennant mineure en philosophie),
- le [Master \[120\] en sciences des religions](#) (accès pour tout bachelier moyennant compléments de formation).

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure
Dénomination
Secteur
Sigle
Adresse de l'entité

SSH/DRT
Faculté de droit et de criminologie ([DRT](#))
Secteur des sciences humaines ([SSH](#))
DRT
Place Montesquieu 2 - bte L2.07.01
1348 Louvain-la-Neuve
Tél: +32 (0) 10 47 86 00
<http://www.uclouvain.be/drt>

Site web

Mandat(s)

- Doyen : Edoardo Traversa
- Directrice administrative de faculté : Joëlle Cap

Commission(s) de programme

- Commission d'enseignement pour le droit ([BUDR](#))

Responsable académique du programme: vice-doyen-drt@uclouvain.be

Jury

- Cycle de Bachelier: [Patrick Wéry](https://uclouvain.be/repertoires/patrick.wery) (<https://uclouvain.be/repertoires/patrick.wery>)

Personne(s) de contact

- Directeur administratif: [Joëlle Cap](https://uclouvain.be/repertoires/joelle.cap) (<https://uclouvain.be/repertoires/joelle.cap>)
- Directeur administratif adjoint en charge des affaires étudiantes: [Amélie Jean](https://uclouvain.be/repertoires/amelie.jean) (<https://uclouvain.be/repertoires/amelie.jean>)
- Gestionnaires des admissions particulières: [Catherine Brams](https://uclouvain.be/repertoires/catherine.brams) (<https://uclouvain.be/repertoires/catherine.brams>)
- Gestionnaire du programme de bachelier: [Christel Rossillon](https://uclouvain.be/repertoires/christel.rossillon) (<https://uclouvain.be/repertoires/christel.rossillon>)
- Gestionnaire du programme du bachelier: [Florent Rizzo](https://uclouvain.be/repertoires/florent.rizzo) (<https://uclouvain.be/repertoires/florent.rizzo>)